

CIRCULAIRE N°47 / 2022 – 19 septembre 2022

OBJET : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2022

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues,

Vous trouverez ci-joint, sur décision du congrès de 2021, **le projet de modification des statuts de la Fédération**, adopté à l'unanimité du Conseil fédéral, conformément à l'article 16 de nos statuts actuels.

Amitiés laïques et fédérales.

Pour le Conseil Fédéral

